

BONUS REGIONAL DE PARRAINAGE

Version de formulaire en vigueur depuis novembre 2019

Justificatif nécessaire pour recevoir le versement du bonus jusqu'à 1 000 € supplémentaires financés par la Région

Je soussigné-e Civilité (*) ☐ Mme	□ M.
Nom de famille (*): Prénom (*):	
Certifie avoir informé un autre francilien se chauffant au bois	
 de l'existence du Fonds Air-Bois de l'Île-de-France qui permet de remplacer un ancien appareil individuel d'avant 2002 (utilisé comme chauffage principal) par un matériel performant, 	
 des bonnes pratiques et des in 	s de pollution, moins de bois consommé), iterdictions en vigueur pour limiter les émissions u bois (site internet du Fonds Air-Bois)
Fait à (˚): Le(˚):	Signature
Informations sur le parrainé : un autre francilien se chauffant au bois	
miormations sur le parrame : un autre l	Adresse (*):
Nom (*):	
D (/*)	Mail (*):
Prénom (*):	Je reconnais avoir été informé
Code postal (*): Ville (*):	 de l'existence du dispositif fonds Air-Bois et de son intérêt. des bonnes pratiques et des interdictions en
Equipement actuel de chauffage au bois utilisé en (*):	vigueur pour limiter les émissions liées à la combustion du bois
	Après avoir reçu ces informations (*)
☐ chauffage principal	☐ j'envisage de changer d'équipement
☐ chauffage d'appoint☐ chauffage d'agrément	☐ je prévois de solliciter les aides du Fonds Air- Bois
	☐ je constate que je ne suis pas éligible aux aides
	☐ je souhaite conserver mon équipement actuel
	☐ j'envisage de ne plus me chauffer au bois
Date et signature du parrainé qui autorise le traitement informatisé des données	
nominatives qui le concernent (*) (¹) Le	Signature
LC	Olgilature
A noter qu'il n'y a pas d'engagement de ma part à remplacer mon équipement de chauffage	

^{*} Les champs marqués (*) doivent obligatoirement être renseignés

¹ En conformité avec les dispositions de la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements par l'Agence de Services et de Paiement (ASP). Vous pouvez exercer ce droit auprès de l'ASP. Les données ici collectées pourront être utilisées à des fins statistiques uniquement dans le cadre du suivi et de l'évaluation de cette opération par les financeurs de la prime Air Bois (la Région Ile-De-France et l'ADEME) et par AIRPARIF.